ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 9 octobre 2019 — N° 69
Neuf heures quarante

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Chauveau sur le sujet suivant : *Hommage aux bénévoles, travailleurs et dirigeants de l'organisme Aide à la communauté.*

- La députée de Vaudreuil sur le sujet suivant : *Félicitations à l'organisme Histoire de Chevaux pour avoir remporté le prestigieux prix « Horse Canada's 2019 ».*

- Le député de Chapleau sur le sujet suivant : *Coopérative funéraire 40 ans.*

- La députée de Bourassa-Sauvé sur le sujet suivant : *Souligner le 10e anniversaire de la Table de quartier de Montréal-Nord et la publication de leur livre blanc « Oser ensemble le changement »*.

- La députée de Châteauguay sur le sujet suivant : *75e anniversaire de la Légion royale canadienne de Châteauguay.*

- Le député de Rimouski sur le sujet suivant : *Soutien à la candidature de Rimouski pour les Jeux du Québec de l'été 2022.*

- La députée de Saint-François sur le sujet suivant : *Hommage à la Fromagerie La Station.*

- Le député de Rivière-du-Loup–Témiscouata sur le sujet suivant *: Match en rose des 3L.*

- Le député de Maskinongé sur le sujet suivant : *Réjean Beaudoin, Grand Maître de la Confrérie des Sarrasins.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS
- **a) documents**
- **b) rapports de commissions**
- **c) pétitions**

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

1) Projet de loi n° 27
Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation
Présenté par le ministre de l'Économie et de l'Innovation le 12 juin 2019
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le **3 octobre 2019**

2) Projet de loi n° 30
Loi visant la récupération de sommes dues à l'État
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le **14 juin 2019**

3) Projet de loi n° 31
Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services
Présenté par la ministre de la Santé et des Services sociaux le **13 juin 2019**

4) Projet de loi n° 32
Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel
Présenté par la ministre de la Justice le **13 juin 2019**

5) Projet de loi n° 34
Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité
Présenté par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles le 12 juin 2019
Rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (consultations) déposé le 24 septembre 2019
Reprise du débat ajourné au nom de la députée de Fabre le **8 octobre 2019**

6) Projet de loi n° 35
Loi visant à moderniser certaines règles relatives à la publicité foncière et à favoriser la diffusion de l'information géospatiale
Présenté par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles le **19 septembre 2019**

7) Projet de loi n° 37*
Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le **18 septembre 2019**

*** Recommandation du lieutenant-gouverneur**

8) Projet de loi n° 38
Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le **26 septembre 2019**

9) Projet de loi n° 39
Loi établissant un nouveau mode de scrutin
Présenté par la ministre responsable des Institutions démocratiques, de la Réforme électorale et de l'Accès à l'information le **25 septembre 2019**

10) Projet de loi n° 40
Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires
Présenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le **1er octobre 2019**

Étude détaillée en commission

11) Projet de loi n° 5
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans
Présenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur le 14 février 2019
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations) déposé le 5 juin 2019
Principe adopté le **14 juin 2019**, et
Renvoyé à la Commission de la culture et de l'éducation

12) Projet de loi n° 15
Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique
Présenté par la ministre du Tourisme le 28 mai 2019
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 17 septembre 2019
Principe adopté le **19 septembre 2019**, et
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail

13) Projet de loi n° 16
Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
Présenté par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 3 avril 2019
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le 14 mai 2019
Principe adopté le **16 mai 2019**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

14) Projet de loi n° 17
Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile
Présenté par le ministre des Transports le 20 mars 2019
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 14 mai 2019
Principe adopté le **5 juin 2019**, et
Renvoyé à la Commission des transports et de l'environnement

15) Projet de loi n° 18
Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes
Présenté par le ministre de la Famille le 10 avril 2019
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 25 septembre 2019
Principe adopté le **26 septembre 2019**, et
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens

16) Projet de loi n° 23
Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 18 avril 2019
Principe adopté le **19 septembre 2019**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques

17) Projet de loi n° 28
Loi permettant la mise en place de certaines mesures en matière de santé et de services sociaux liées au statut géographique particulier de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Présenté par la ministre de la Santé et des Services sociaux le 7 juin 2019
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 17 septembre 2019
Principe adopté le **24 septembre 2019**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux

18) Projet de loi n° 29
Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées
Présenté par la ministre de la Justice le 5 juin 2019
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 17 septembre 2019
Principe adopté le **24 septembre 2019**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

19) Projet de loi n° 36
Loi modifiant la Loi sur les compagnies concernant la participation et la prise de décision aux assemblées des personnes morales sans capital-actions
Présenté par le ministre des Finances le 19 septembre 2019
Principe adopté le 25 septembre 2019, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le **8 octobre 2019**

Prise en considération de rapports de commissions

20) Projet de loi n° 33
Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic
Présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 14 juin 2019
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 19 septembre 2019
Principe adopté le 24 septembre 2019
Rapport de la Commission de l'économie et du travail déposé le **8 octobre 2019** (Amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)

Adoption

21) Projet de loi n° 2
Loi resserrant l'encadrement du cannabis
Présenté par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux le 5 décembre 2018
Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux (consultations) déposé le 21 février 2019
Principe adopté le 14 mai 2019
Rapport amendé de la Commission de la santé et des services sociaux adopté le 24 septembre 2019
Reprise du débat ajourné au nom du député de Viau le **25 septembre 2019**

22) Projet de loi n° 25
Loi modifiant principalement la Loi sur l'immatriculation des armes à feu
Présenté par la ministre de la Sécurité publique le 14 mai 2019
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 17 septembre 2019
Principe adopté le 17 septembre 2019
Rapport de la Commission des institutions adopté le **26 septembre 2019**

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

23) Projet de loi n° 190
Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social
Présenté par la députée de Sherbrooke le **7 décembre 2018**

24) Projet de loi n° 191
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions
Présenté par le député de Gouin le **6 décembre 2018**

25) Projet de loi n° 192
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **28 février 2019**

26) Projet de loi n° 193
Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse
Présenté par la députée de Joliette le **7 février 2019**

27) Projet de loi n° 194
Loi visant à assurer le respect des obligations du Québec relatives aux changements climatiques
Présenté par le député de Jonquière le **21 février 2019**

28) Projet de loi n° 195
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin d'élargir la portée du droit au paiement des frais d'une assistance
Présenté par le député de Chomedey le **11 avril 2019**

29) Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'instaurer le registre Passe-Sports visant à colliger les données sur l'état de santé des personnes âgées de moins de 18 ans à la suite d'une commotion cérébrale
Présenté par le député de Marquette le **11 avril 2019**

30) Projet de loi n° 197
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens
Présenté par le député de Chomedey le **9 avril 2019**

31) Projet de loi n° 198
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles
Présenté par le député de Rosemont le **9 mai 2019**

32) Projet de loi n° 199
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Présenté par la députée de Mercier le **25 septembre 2019**

33) Projet de loi n° 390
Loi remplaçant la Loi sur l'Amicale des anciens parlementaires du Québec
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **18 avril 2019**

34) Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière
Présenté par le député de Jonquière le **30 mai 2019**

35) Projet de loi n° 392
Loi concernant la sélection des sénateurs représentant le Québec
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **9 mai 2019**

36) Projet de loi n° 393
Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **16 mai 2019**

37) Projet de loi n° 396
Loi modifiant le Code civil afin que l'action visant à réparer un préjudice corporel résultant d'une agression à caractère sexuel, de la violence subie pendant l'enfance ou de la violence d'un conjoint ou d'un ancien conjoint soit imprescriptible la vie durant de l'auteur de l'acte
Présenté par la députée de Sherbrooke le **12 juin 2019**

38) Projet de loi n° 490
Loi instaurant l'électrification progressive du parc automobile québécois
Présenté par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques le **26 septembre 2019**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

39) 8 octobre 2019
Motion de la députée de Marie-Victorin :

QUE l'Assemblée nationale s'engage à doter le Québec d'une constitution québécoise formelle d'ici la fin de la présente législature.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Projet de loi n° 14
Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique
Adopté le **2 octobre 2019**

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandat réglementaire

- Audition sur le chapitre 5 intitulé « Reprise informatique » et le chapitre 7 intitulé « Contrats en technologie de l'information – Suivi d'un audit particulier » du rapport de mai 2018 du Vérificateur général du Québec.
- Audition du ministère de la Santé et des Services sociaux sur sa gestion administrative et sur ses engagements financiers.
- Audition du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sur sa gestion administrative et sur ses engagements financiers.

– Audition portant sur la gestion administrative du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de la Société de l'habitation du Québec, et sur le chapitre 2 du rapport de mai 2019 du Vérificateur général intitulé « Programme AccèsLogis Québec : exploitation des immeubles ».

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

– Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Régie de l'énergie.

Mandat d'initiative

– Examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

– **Projet de loi n° 16**, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (mandat confié le 16 mai 2019).

Mandat conféré par une loi

– Étudier le rapport de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale.

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Entendre la Commission municipale du Québec.

Mandat d'initiative

- Poursuivre le mandat d'initiative sur l'accès aux services financiers de proximité en région.

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 5**, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans (mandat confié le 14 juin 2019).

Mandat conféré par une loi

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Mandat d'initiative

- Avenir des médias d'information.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 15,** Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique (mandat confié le 19 septembre 2019).

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 38**, Loi modifiant certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public (mandat confié le 8 octobre 2019).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 23,** Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (mandat confié le 19 septembre 2019).
- **Projet de loi n° 36,** Loi modifiant la Loi sur les compagnies concernant la participation et la prise de décision aux assemblées des personnes morales sans capital-actions (mandat confié le 25 septembre 2019).

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 29,** Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées (mandat confié le 24 septembre 2019).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 18**, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes (mandat confié le 26 septembre 2019).

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 31**, Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services (mandat confié le 24 septembre 2019).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 28**, Loi permettant la mise en place de certaines mesures en matière de santé et de services sociaux liées au statut géographique particulier de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec (mandat confié le 24 septembre 2019).

Mandat d'initiative

- L'augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 17**, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile (mandat confié le 5 juin 2019).

COMMISSION SPÉCIALE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- Établir un portrait de l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec, y compris les conséquences sur le passage à la vie adulte (mandat confié le 14 juin 2019).

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

Les questions déjà inscrites paraissent au Feuilleton du mercredi

80) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **18 septembre 2019**
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

Le 15 septembre 2017 marque l'entrée en vigueur de la loi 92 obligeant les pharmaciens à détailler leurs factures, permettant ainsi aux clients de connaître le prix du médicament, la marge versée au distributeur et les honoraires du pharmacien. Ces derniers incluent entre autres les frais d'exploitation de la pharmacie et le profit.

Selon l'article 19 de la Loi sur l'assurance maladie, c'est la ministre de la Santé et des Services sociaux, avec l'approbation du Conseil du trésor, qui conclut avec l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) l'entente concernant la rémunération des services assurés.

Le gouvernement actuel a renouvelé l'entente avec l'AQPP pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2020. Une condition de cette entente semble toutefois défier toute logique. Lors d'un renouvellement de prescription, les pharmaciens peuvent bien sûr facturer des honoraires. Or, si un citoyen couvert par le régime public d'assurance maladie souhaite renouveler son ordonnance pour plusieurs mois, le pharmacien peut lui facturer jusqu'à trois fois ses frais de service, et ce, même s'il n'y a eu qu'un service rendu.

Aussi, cette entente crée des inégalités entre deux groupes de citoyens : ceux couverts par la RAMQ et ceux couverts par une assurance privée. Pour les premiers, le gouvernement a négocié des honoraires fixes d'environ 9$ par ordonnance, mais pour les deuxièmes, les pharmaciens sont libres de fixer eux-mêmes le montant de leurs honoraires. Les montants varient beaucoup et sont nettement plus élevés que ceux exigés pour les personnes inscrites au régime public. De plus, ils sont difficiles à analyser puisqu'ils sont décidés de façon arbitraire ; ils ne sont pas fixes et ne représentent pas un pourcentage du prix du médicament.

Mes questions sont les suivantes :

- Le gouvernement trouve-t-il raisonnable que plusieurs frais de service soient facturés alors qu'un seul service ait été rendu?
- Le gouvernement peut-il nous expliquer son choix de renouveler cette condition dans l'entente avec l'AQPP?
- En 2020, le gouvernement pense-t-il revoir sa position et négocier l'entente de façon à ce qu'un pharmacien ne puisse facturer qu'une seule fois ses honoraires, malgré les ordonnances renouvelées pour plusieurs mois, afin de faciliter l'accès aux médicaments pour les citoyens à la santé précaire et souvent à faible revenu?
- Le gouvernement envisage-t-il un régime totalement public d'assurance médicaments qui permettrait de résoudre le problème des iniquités entre les citoyens couverts par le public et par le privé?
- Si le gouvernement ne souhaite pas s'engager dans cette voie, comment compte-t-il s'assurer que les Québécois et Québécoises couverts par une assurance privée ne soient pas désavantagés financièrement par rapport à ceux couverts par la RAMQ lorsqu'ils effectuent une transaction à la pharmacie?

81) Mme Ghazal (Mercier) – **18 septembre 2019**
Au ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

La municipalité du Canton de Potton a adopté le règlement 2018-453 qui permet à tous les véhicules hors route (VHR) de parcourir à l'année longue l'ensemble de ses 170 kilomètres de chemins municipaux. En transformant toutes les routes publiques en pistes de VHR, ce nouveau règlement met en danger les utilisateurs de VHR, mais aussi tous les utilisateurs des routes de Potton (qu'ils soient résidents ou visiteurs). En cautionnant ce règlement unique au Québec, nous contribuons à la création d'un précédent généralisable à l'échelle de la province. Les fabricants de VHR eux-mêmes s'opposent à l'utilisation de leurs produits sur des voies publiques pavées et non pavées. Le *Specialty Vehicle Institute of America*, le plus grand regroupement de fabricants, estime que « les VHR sont conçus et fabriqués pour un usage hors route uniquement », et la *US Consumer Product Safety Commission* a déclaré que « Les véhicules tout-terrain peuvent atteindre la vitesse tolérée sur les autoroutes, mais avec leurs pneus basse pression et leur centre de gravité élevé ils ont tendance à basculer ou à perdre le contrôle ».

Au-delà de l'incohérence sémantique de ce règlement, la loi sur les VHR est claire. Elle interdit la circulation des véhicules hors route sur les chemins

publics ; vise le développement de la pratique sécuritaire des VHR sur des sentiers conçus à cet effet et ne permet qu'exceptionnellement aux municipalités d'ouvrir des tronçons de chemins publics à la circulation des VHR afin de sécuriser le passage entre des sentiers de VHR, tout en protégeant les autres utilisateurs de la route par une signalisation adéquate. Un tel règlement contrevient aux grands principes de la loi sur les VHR et risque de faire augmenter le nombre d'accidents et les décès comme le démontrent des études dans des juridictions qui permettent la circulation de VHR sur les voies publiques.

Au nom d'Action Potton, un regroupement de citoyens du Canton de Potton, nous demandons au ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie de bien vouloir désavouer le règlement 2018-453.

82) Mme Ghazal (Mercier) – **19 septembre 2019**
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

Fondé en 1995 avec l'étroite collaboration du Centre de Réadaptation Lucie-Bruneau, le centre Viomax a pour mission d'améliorer l'état de santé, la participation sociale et l'autonomie des personnes qui vivent avec des incapacités physiques. Cet organisme apporte une plus-value à la collectivité sans avoir recours à du financement public. Devant la compétition toujours croissante pour obtenir des fonds auprès de fondations privées, leur préoccupation de garder des tarifs justes pour les usagers, leur souci d'offrir des conditions de travail décentes aux employés et leur créneau particulier, Viomax doit maintenant rassembler 50 000$ de manière récurrente pour être en mesure de continuer à offrir ses services à une communauté de plus de 600 membres.

En plus de son apport positif à la collectivité, Viomax optimise l'utilisation des plateaux du centre Lucie-Bruneau (piscine, gymnase et salle de conditionnement physique) en dehors des heures normales de réadaptation et entretient des partenariats avec d'autres établissements du réseau de la santé (Centre de réadaptation Marie-Enfant, Centre Constance-Lethbridge) ainsi qu'avec la ville de Montréal qui permettent l'utilisation de certaines installations. Ces installations permettent d'offrir 8 000 heures de services annuellement. C'est toutefois les équipements adaptés et l'accompagnement spécialisé qui rendent Viomax incontournable dans un continuum de services de santé pour une clientèle dont l'activité physique serait autrement inaccessible et/ou inadaptée. Il suffit d'une visite pour saisir toute l'importance de ces lieux pour les usagers, mais aussi pour comprendre à quel point l'activité physique est un vecteur clé de la prévention en santé.

Les programmes d'aide financière en loisirs et en sports du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ne sont pas adaptés aux services de Viomax. Du côté du ministère de la Santé et des Services sociaux, il est impossible d'obtenir du financement via le PSOC puisque Viomax charge des frais d'inscription et d'adhésion pour ces activités. Pour eux, il est important de préserver ces frais puisqu'ils contribuent à ne pas stigmatiser par la gratuité les personnes ayant des incapacités physiques, mais aussi parce que ces frais représentent avec les adhésions 52% des revenus de l'organisme. Pour ajouter à l'impasse, l'organisme Adaptavie, l'équivalent de Viomax à Québec, obtient un financement PSOC sur une base historique rendant la situation d'autant plus injuste.

Dans ce contexte et à la lumière de ces informations, mes questions pour la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec sont les suivantes:

1) Est-ce que la ministre s'engage à financer le centre Viomax de manière récurrente pour assurer la pérennité d'une mission essentielle s'inscrivant dans un continuum de services pour les personnes qui vivent avec des incapacités physiques?
2) Est-ce que la ministre a l'intention de soutenir financièrement plus d'initiatives qui, comme Viomax, optimisent des infrastructures publiques et servent l'intérêt collectif par leur nature préventive?

83) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **24 septembre 2019**
Au ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale

J'ai été interpellée relativement au manque d'accessibilité aux services de différents ministères pour les personnes souffrant de cécité et analphabètes fonctionnelles. Plusieurs citoyens m'ont en effet fait valoir que le virage numérique effectué par plusieurs services gouvernementaux a déplacé graduellement les processus de plaintes des services téléphoniques vers les plateformes numériques. Ce faisant, ces citoyens se sont sentis lésés de devoir utiliser un support qui n'était pas adapté à leur situation, étant de non-voyants ou dans l'incapacité de pouvoir procéder au rendu écrit de situations complexes.

Rappelons que contrairement à l'entreprise privée, le gouvernement du Québec doit garantir l'accessibilité universelle à ses services à tous les citoyens du Québec.

Ainsi, ma question est la suivante :

- Le ministre s'engage-t-il à présenter des mesures assurant le libre-choix des citoyens quant au support utilisé dans leurs communications avec le gouvernement et son appareil parapublic, soit l'usage d'un support écrit ou vocal, particulièrement lorsque la situation particulière d'un citoyen le nécessite ?

84) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **24 septembre 2019**
Au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

J'ai été interpellée relativement au défunt programme Faites de l'air issu d'une initiative de l'AQLPA. Celui-ci assurait le recyclage des vieux véhicules polluants tout en procédant à la promotion de l'utilisation de mode de transports durables. Ce programme a pris fin en 2014 alors qu'il était très populaire, plus de 50 000 véhicules ayant été recyclés écologiquement grâce à lui.

Ainsi, ma question est la suivante :

- Le ministre s'engage-t-il à étudier la possibilité de remettre sur pied le programme Faites de l'air ou à développer un nouveau programme équivalent ?

85) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **24 septembre 2019**
Au président du Conseil du trésor

Les orthophonistes et audiologistes du Québec sont regroupés en une seule profession œuvrant tant dans le secteur public que privé. La profession est à très forte prédominance féminine, alors que près de 96 % des personnes qui l'exercent sont des femmes. Cela constitue donc un exemple parfait du type de profession pour laquelle la Loi sur l'équité salariale fut adoptée en 1996 afin de corriger des iniquités entre divers corps de métier.

Présentement, la rémunération de cette profession est évaluée à la catégorie de rangement 22, à la suite de l'évaluation initiale de 2001, effectuée lors de la mise en application de la Loi sur l'équité salariale. Depuis, la profession accuse un déficit de rémunération par rapport à la moyenne canadienne, alors qu'elle exige l'obtention d'un diplôme supérieur aux autres professions de la même catégorie, comme l'ergothérapie et la physiothérapie. À cet égard, les syndicats

représentant ces professionnels ont déposé une plainte en 2011 auprès du Conseil du Trésor. À ce jour, cette plainte n'a toujours pas été traitée.

Ainsi, mes questions sont les suivantes :

- Le Conseil du trésor peut-il donner suite à la plainte déposée en 2011 par les différents syndicats représentant les membres de l'Association québécoise des orthophonistes et audiologistes en ce qui concerne la réévaluation de la catégorie d'emploi dans le cadre de l'application de la Loi sur l'équité salariale? Cette plainte était basée sur une évolution marquée des tâches de la profession lors de la période de référence de 2001 à 2010.

- Le Conseil du trésor considérera-t-il l'importance de rattraper l'écart existant entre la rémunération des orthophonistes et des audiologistes québécois et de ceux du reste du Canada, lequel se chiffrait à 12,3 % pour la période de 2015-2016, afin de déterminer une nouvelle catégorie d'emploi plus appropriée, dans le contexte où plusieurs autres professions ont bénéficié d'ajustements proportionnels à la moyenne canadienne sur la même période?

- Le Conseil du trésor considérera-t-il le niveau de formation exigé pour la pratique de la profession d'orthophoniste ou d'audiologiste, soit l'obtention d'une maitrise, dans l'évaluation de la catégorie d'emploi, alors que l'actuelle catégorie est majoritairement composée de professions qui exigent seulement un baccalauréat?

86) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **25 septembre 2019**
À la ministre de la Santé et des Services sociaux

J'ai été interpellée relativement à une situation liée au programme Chèque emploi-service qui me semble effectivement problématique sur le plan de la responsabilité juridique des acteurs impliqués.

En effet, le programme comporte une lacune majeure : sur le plan juridique, le prestataire de service - qui devrait être reconnu comme client - est en fait reconnu comme employeur aux yeux de la CNESST, ainsi qu'en vertu de la Loi sur les normes du travail.

Cette interprétation inadéquate a aussi été soulevée par l'équipe de l'émission La facture, le 19 mars dernier. Considérant que les bénéficiaires du service sont

majoritairement des individus en perte d'autonomie qui devraient normalement bénéficier de services publics, il n'est pas seulement illogique sur le plan juridique de leur attribuer la qualité d'employeur, mais amoral de leur en imposer le fardeau.

Ainsi, ma question est la suivante :

- La ministre de la Santé peut-elle s'engager à corriger l'incongruité du programme Chèque emploi-service ?

87) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **25 septembre 2019**
Au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

J'ai été interpellée relativement à une situation liée au programme Chèque emploi-service qui me semble effectivement problématique sur le plan de la responsabilité juridique des acteurs impliqués.

En effet, le programme comporte une lacune majeure : sur le plan juridique, le prestataire de service - qui devrait être reconnu comme client - est en fait reconnu comme employeur aux yeux de la CNESST, ainsi qu'en vertu de la Loi sur les normes du travail.

Cette interprétation inadéquate a aussi été soulevée par l'équipe de l'émission La facture, le 19 mars dernier. Considérant que les bénéficiaires du service sont majoritairement des individus en perte d'autonomie qui devraient normalement bénéficier de services publics, il n'est pas seulement illogique sur le plan juridique de leur attribuer la qualité d'employeur, mais amoral de leur en imposer le fardeau.

Ainsi, ma question est la suivante :

- Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, peut-il s'engager à corriger l'incongruité du programme Chèque emploi-service ?

88) Mme Montpetit (Maurice-Richard) – **3 octobre 2019**
Au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Dans le cadre du mandat d'initiative concernant l'usage des pesticides, plusieurs témoignages inquiétants ont été livrés quant aux effets potentiels des pesticides sur la santé humaine. Afin d'évaluer les effets des pesticides sur la santé des

Québécois et Québécoises, les experts et chercheurs ont besoin d'avoir accès aux données d'utilisation des pesticides pour mener à bien leurs études.

Je demande donc au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de fournir dans les plus brefs délais :

1- L'ensemble des données relatives à l'utilisation des pesticides.
2- La quantité de pesticides utilisés par région.
3- Les types de pesticides utilisés par culture et par région, ainsi que les données temporelles s'y rattachant.
4- Les indices de risque pour la santé et les indices de risque pour l'environnement pour l'ensemble des pesticides utilisés en sol québécois.
5- Le niveau d'avancement de la table de révision quant à l'évolution des indices de risques.
6- Les données disponibles à ce jour concernant les prescriptions de pesticides pour les années 2018 et 2019.

89) Mme Montpetit (Maurice-Richard) – **3 octobre 2019**
Au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Dans le cadre du mandat d'initiative concernant l'usage des pesticides, plusieurs témoignages inquiétants ont été livrés quant aux effets potentiels des pesticides sur la santé humaine. Afin d'évaluer les effets des pesticides sur la santé des Québécois et Québécoises, les experts et chercheurs ont besoin d'avoir accès aux données d'utilisation des pesticides pour mener à bien leurs études.

Je demande donc au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de fournir dans les plus brefs délais :

1- L'ensemble des données relatives à l'utilisation des pesticides.
2- La quantité de pesticides utilisés par région.
3- Les types de pesticides utilisés par culture et par région, ainsi que les données temporelles s'y rattachant.
4- Les indices de risque pour la santé et les indices de risque pour l'environnement pour l'ensemble des pesticides utilisés en sol québécois.
5- Le niveau d'avancement de la table de révision quant à l'évolution des indices de risques.
6- Les données disponibles à ce jour concernant les prescriptions de pesticides pour les années 2018 et 2019.

Partie 6

PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

a) 8 octobre 2019
Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers et d'autres dispositions afin de favoriser l'accès aux services de santé – *ministre de la Santé et des Services sociaux*

Projets de loi publics au nom des députés

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS